

**Réunion publique du Conseil  
d'administration  
tenue sur Zoom  
le 14 décembre 2023  
à 12 h (HE)  
Procès-verbal**

**MEMBRES DU CONSEIL :**

Ruth McHugh, présidente

Iris Almeida-Côté

Jeff Astle

Amber Batool

Brigitte Chan

Tom Conway

Andrew Currier

Leonora Hoicka

*Absente : Karima Bawa*

**MEMBRES DU PERSONNEL :**

Juda Strawczynski, premier dirigeant et registraire

Jennifer Slabodkin, directrice de l'inscription et de l'éducation, registraire adjointe

Sean Walker, directeur financier

Victoria Rees, avocate générale, Responsabilité professionnelle

Andres Diaz, directeur des opérations

Anne-Thiphaine Camus, administratrice, Inscription et éducation

Vicci Sakkas, coordinatrice administrative

Dana Dragomir, responsable des communications

**INVITÉ :**

Bob Plamondon, président du Comité de vérification et des risques

1. **Questions préliminaires/ouverture de la réunion/approbation de l'ordre du jour/conflits d'intérêts**

La réunion est ouverte à 12 h 04 (HE).

La présidente du Conseil reconnaît que le CABAMC est un organisme de réglementation fédéral des agent(e)s de brevets et des agent(e)s de marques de commerce établi sur le territoire que nous appelons le Canada, le territoire traditionnel et ancestral de nombreux peuples autochtones. Ruth McHugh fait des remarques préliminaires. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

**Proposition : Il est résolu que l'ordre du jour de la réunion du 14 décembre du Conseil d'administration du CABAMC soit adopté.**

**Sur proposition de : Iris Almeida-Côté**

**Appuyée par : Leonora Hoicka**  
**Proposition adoptée.**

2. **Résolutions en bloc**

**Proposition : Il est résolu que le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 9 novembre 2023 soit approuvé.**

**Sur proposition de : Leonora Hoicka**  
**Appuyée par : Amber Batool**  
**Proposition adoptée.**

*Brigitte Chan se joint à la réunion à 12 h 09.*

3. **Rapports**

Victoria Rees présente un compte rendu oral sur le programme de responsabilité professionnelle du CABAMC, y compris le travail du Comité d'enquête et du Comité de discipline. Elle mentionne deux nouvelles politiques, soit la Politique sur l'appel des décisions du (de la) registraire et la Politique sur les ordonnances provisoires. Le Conseil discute de la diffusion en direct des procédures disciplinaires sur YouTube.

Jen Slabodkin présente un compte rendu oral sur le travail du CABAMC en matière d'inscription et d'éducation, y compris le travail du Comité d'inscription.

Bob Plamondon et Sean Walker présentent un compte rendu oral sur le travail du Comité de vérification et des risques.

4. **Rapport du premier dirigeant : faits saillants et plan d'activités pour 2023**

Juda Strawczynski présente un aperçu du travail et des réalisations du CABAMC en 2023, ainsi que les priorités et le plan d'activités pour 2024. Le Conseil aborde la pratique non autorisée dans le contexte de la pratique internationale et de la coréglementation.

5. **Budget de 2024**

Sean Walker présente le budget du CABAMC pour 2024. Le Conseil s'enquiert du coût de la prestation des nouveaux examens de compétence et Juda Strawczynski précise que les frais d'examen sont fixés de manière à récupérer une partie, mais pas la totalité de leur prestation.

**Proposition : Il est résolu que le Conseil approuve le budget de 2024 tel que présenté.**

**Sur proposition de : Iris Almeida-Côté**  
**Appuyée par : Tom Conway**  
**Proposition adoptée.**

6. **Élection d'administrateur(-trice)s pour 2024 – Nomination du (de la) commissaire aux élections**

**Proposition : Il est résolu que le Conseil d'administration nomme Enrico A. Scichilone à titre de commissaire aux élections, poste qu'il occupera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour l'élection des administrateur(-trice)s du CABAMC de 2024.**

**Sur proposition de : Brigitte Chan**

**Appuyée par : Amber Batool**

**Proposition adoptée.**

**Levée de la séance**

**Il est résolu de mettre fin à la réunion publique à 13 h 50 (HE) et de passer à huis clos.**



---

**Ruth McHugh**

Présidente du Conseil d'administration

Procès-verbal approuvé le 8 mars 2024